



DATE DE PUBLICATION : 31 août 2026

Le directeur départemental du Pas-de-Calais

Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Pas-de-Calais aux animateurs du Centre de Traitement Partagé Surendettement Pas-de-Calais

Vu la délégation de signature donnée par M. Stéphane MARTINAT, directeur régional des Hauts-de-France, à M. Gille MARY le 31 août 2026 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles MARY, directeur départemental du Pas-de-Calais, de Mme Elodie TALMA, son adjointe, de Mme Anne-Marie MABILLE, responsable du Centre de Traitement Partagé Surendettement du Pas-de-Calais, et de Mme Corinne PAYELLE, son adjointe, délégation est donnée à Mme Catherine RIEDLE et M. Ludovic SARTIAUX, animateurs, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la Zone de Regroupement Surendettement du Pas-de-Calais.

Fait à Arras, le 31 août 2026

Gilles MARY